

BULLETIN MENSUEL

118^{ème} ANNEE
DECEMBRE 2024
N°12



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



EXPEDITION - SECRETARIAT :

Viviane MEYS
Avenue de Villegas 25
1083 Bruxelles

EDITEUR RESPONSABLE :

Yves VERSCHOREN
Avenue D. Poplimont 20/2
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT :

1160 BRUXELLES N° d'agrément P008179

ORGANE DU CERCLE PEGASE asbl
Fondé en 1906 - Société Royale
Avenue D. Poplimont 20/2 - 1090 Bruxelles
BE0409.187.174 – RPM Bruxelles
Email : secretariat1@cerclepegase.be - Tél : 0473 56 56 81
[https:// www.cerlepegase.be](https://www.cerlepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC GEBABEBB

SECRETARIAT : Viviane MEYS (GSM 0473 56 56 81)
Courriel : secretariat1@cerclepegase.be

BULLETIN : Anca CUCU
Courriel : anca.cucu@cerclepegase.be

! COTISATION 2025

- Membre adhérent : **25€** (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat ou via le site. **Ce bulletin ne doit être rempli qu'une seule fois** : un simple versement de la cotisation suffit ensuite pour prolonger l'inscription)
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
- Membre ASBL **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
Les membres de l'ASBL sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 3 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée Générale. **Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !**

La cotisation couvre l'année civile en cours. La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !

Les paiements : doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC GEBABEBB)

Remboursement mutuelle : Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, procurez-vous le document auprès de votre mutuelle. Après l'avoir complété, envoyez-le, **accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle**, à Mme V.Meys, Avenue de Villegas 25 à 1083 Bruxelles, qui le fera suivre revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase.

*N'oubliez pas de **signaler au secrétariat tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone.*

Le **Comité** se réunira le **jeudi 12 décembre** à 18h00. La réunion se déroulera au Novotel, rue Marché-aux-Herbes 120.



SOMMAIRE

A vos agendas !	4
Sous la loupe.....	5
Pégase et vous	6
Sorties cyclistes.....	8
Sorties pédestres du mercredi	9
Sorties pédestres du samedi	11
Sorties pédestres du dimanche	12
Articles d'intérêt général	13
Carnet noir	14
Lignes de conduite lors de nos sorties avec Pégase	15

A VOS AGENDAS !



SEJOUR FAGNARD DU SAMEDI 8 AU DIMANCHE 9 FEVRIER 2025

Samedi 8 février 2025 – Bruxelles à Eupen puis bus 385 vers Monschau
De Ternell à Monschau par Kutenhard, Imgebroicher Venn, Mützenich et Monschau
(+/- 20 km)

Dimanche 9 février 2025 – Monschau, la Rur, Küchelscheid et Sourbrodt (+/- 20 km).

Séjour dans un hôtel dans le centre de Monschau.

Prix : actuellement (plus vite le groupe est constitué mieux c'est) **±60€ par personne** en chambre double pdj inclus). **ATTENTION** : pas de remboursement possible en cas d'annulation. Resto le soir.

Prendre son pique-nique pour le samedi et le dimanche. PNI.

Groupe de maximum 12 personnes.

Suivant les conditions météo et autres conditions, possibilité de modifier les trajets.

Inscription auprès de Patrick BAIRIN (patrick.bairin[AT]cerclepegase.be ou 0476 66 85 74) le plus rapidement possible. Paiement d'un acompte de 60€ sur le compte Hello Bank BE41 0001 1906 8510 **après confirmation qu'il reste de la place**.



DIMANCHE 7 – SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025

Voyage annuel – Le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Info : Patrick BAIRIN (patrick.bairin[AT]cerclepegase.be ou 0476 66 85 74) et sur notre site, www.cerlepegase.be.

SOUS LA LOUPE



BABELCAFÉ

Raymond KEGELS (0475 24 55 58) vous convie à un babelcafé **le jeudi 19 décembre** à partir de 18h au café « **Le Pouchenellekelder** », rue du Chêne 5 à 1000 Bruxelles. Venez nous rejoindre pour prendre un verre, échanger, papoter, discuter de nos projets de randos ... Bref, venez babbeler avec nous.



SOIREE BOWLING

Vendredi 10 janvier 2025 (encore sous réserve) : Bowling au Crosly suivi d'un resto à proximité. *A défaut de réveillon, c'est l'occasion de se retrouver et de passer un moment festif à l'occasion de la nouvelle année.* RV à 18h45 au bar du Crosly. Bd De L'Empereur 36 (près de la Gare Centrale et du Grand Sablon) - <http://www.crosly.be/FR/localisation.html>, tél. 02 512 08 74. Début des parties vers 19h00. **Attention** : les soirs de WE, le Crosly n'accepte pas les réservations ! Après, possibilité de nous rejoindre pour manger dans un resto des environs.

Merci de prévenir Yves (tél. 0476/399.125 ou [yves.verschoren\[AT\]cerclepegase.be](mailto:yves.verschoren@cerclepegase.be)) de votre participation.

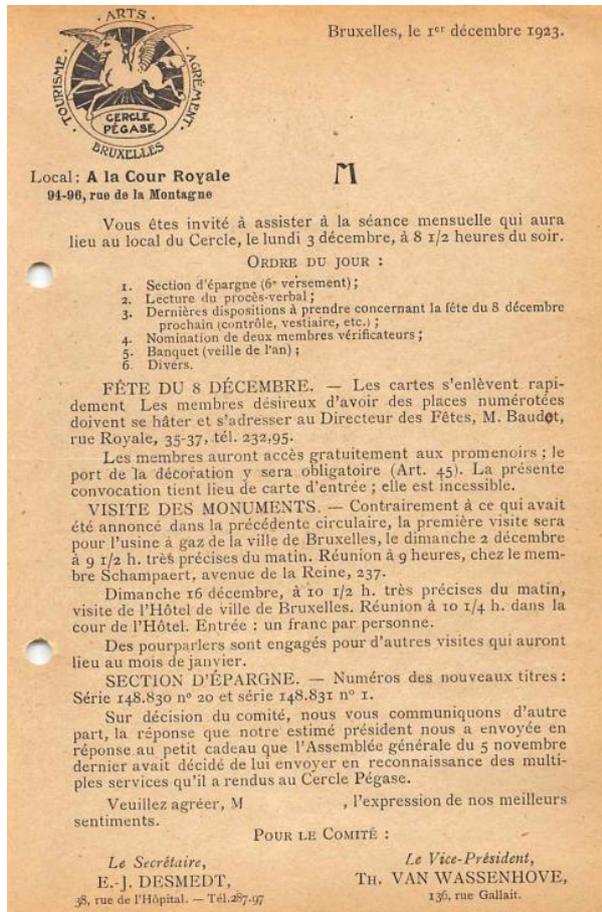
PEGASE et VOUS

Que vous fréquentiez Pégase depuis des lustres ou depuis peu vous avez probablement une histoire ou une anecdote à raconter, un souvenir inédit à communiquer, une rando truculente à relater, un coup de cœur à signaler ou toute autre chose à faire découvrir aux Pégaseux.

Cette rubrique vous en offre l'occasion, elle est la vôtre pour partager de bons moments avec tous les Pégaseux.

Nous attendons vos récits avec impatience et bienveillante curiosité ([anca.cucu\[AT\]cerclepegase.be](mailto:anca.cucu@cerclepegase.be))

AU REVOIR CHER BULLETIN PAPIER

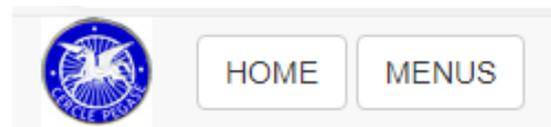


Il y a bien longtemps, un imprimeur bénévole imprimait les programmes Pégase sur une feuille A4. Celle-ci était pliée en quatre, glissée dans une enveloppe et adressée aux bénéficiaires. C'est avec impatience que l'on attendait le passage du facteur pour en prendre connaissance.

Une première modernisation intervint lorsqu'un groupe de bénévoles réunissant les informations, celles-ci furent dactylographiées, photocopiées, pliées en format bulletin puis étiquetées et transportées dans de grandes boîtes à la Poste pour expédition.

Mais on n'arrête pas le progrès. Une nouvelle évolution se fait jour, et un groupe de bénévoles rassemble les informations qui, par voie électronique, les fait parvenir à ceux qui le souhaite.

Aujourd'hui, finie l'attente du passage du facteur, chaque destinataire recevra désormais les dernières informations de notre Cercle confortablement installé devant son écran.



Que tous ces bénévoles soient vivement remerciés.

Lucette VANDERMEIREN, membre depuis plus de 60 ans

MESSAGE

IMPORTANT

A L'ATTENTION DE TOUS NOS MEMBRES

Ne vous étonnez pas et ne vous soustrayez pas quand un membre, généralement le pilote, au nom du comité du Cercle Pégase, vous demande et note vos nom et prénom !

Nous avons déjà reçu des remarques de participants à nos marches exprimant une suspicion tout à fait compréhensible, mais non justifiée, parlant de « flicage » notamment et se posant mille questions...

En remplissant le bulletin d'adhésion, vous avez reçu le texte de notre politique de confidentialité (il se trouve aussi sur notre site). Il y est notamment stipulé que vos données ne serviront que dans le cadre des besoins administratifs de notre Cercle. Il va de soi que nos activités s'adressent uniquement à nos membres et il est donc normal que nous vérifiions votre statut. Le candidat membre peut bien entendu toujours bénéficier d'un premier essai avant de s'engager en payant sa cotisation.

Les listes de participants à nos activités nous permettent de vérifier si tous sont bien en ordre de cotisation, mais pas que : imaginez qu'il arrive un accident. Nous serons à même de contacter les personnes qui en étaient éventuellement témoins, grâce à cette liste. C'est déjà arrivé l'été dernier et nous ne savions malheureusement pas qui participait à l'activité ce jour-là. Pour la personne accidentée qui doit faire rapport à son assurance, pour que notre direction puisse comprendre ce qu'il s'est passé et éventuellement recadrer nos pilotes, c'est très important.

Autre conseil : nous suggérons à tous ceux qui participent à nos activités de se munir d'un petit message, par exemple près de la carte d'identité, mentionnant la ou les personnes à contacter en cas de nécessité. Il peut être utile d'y mentionner les allergies et tout ce qui peut éviter de faire un faux pas en cas d'accident. Là aussi, nous avons l'expérience d'une personne qui, choquée après une chute, était incapable de donner le nom d'un proche qui pourrait lui venir en aide. C'est donc une précaution à prendre pour que tout aille bien et pour marcher le cœur léger !



SORTIES CYCLISTES DE DECEMBRE

Responsable - Renaat JESPER: [renaat.jespers\[AT\]cerclepegase.be](mailto:renaat.jespers@cerclepegase.be)

Nous vous conseillons vivement de porter un casque et de vous munir d'une chambre à air.

Les groupes cyclistes sont limités à 15 personnes. Il est absolument nécessaire de s'inscrire auprès du pilote.



Suppression du bulletin papier à partir de janvier 2025. Ne tardez pas à communiquer votre adresse e-mail à Viviane MEYS ([secretariat1\[AT\]cerclepegase.be](mailto:secretariat1@cerclepegase.be)) pour recevoir votre bulletin par voie électronique



En hiver les sorties cyclistes hebdomadaires sont suspendues. Vos pilotes cyclistes mettent à profit cette période d'hibernation pour préparer de nouvelles sorties pour la reprise des activités dès les premiers jours de beau temps en mars.

Si la météo est favorable, il est possible que nos pilotes cyclistes sortent de leur tanière pour nous proposer une sortie de dernière minute.

Consultez régulièrement notre site www.cerlepegase.be.



SORTIES DES MERCREDIS DE DECEMBRE

Pour info :

12 km - Robertine CLARK : robertine.clark[AT]cerclepegase.be

18 km – Richard DAVAL : richard.daval[AT]cerclepegase.be

25 km – Christine HAUBURSIN : christine.haubursin[AT]cerclepegase.be

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/h

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

NB : PNI = pique-nique intégral

Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.

En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote. Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif !!!



Suppression du bulletin papier à partir de janvier 2025. Ne tardez pas à communiquer votre adresse e-mail à Viviane MEYS ([secretariat1\[AT\]cerclepegase.be](mailto:secretariat1@cerclepegase.be)) pour recevoir votre bulletin par voie électronique

- 4 **12 km – L – William VERSAEN** (0470 29 92 20) Départ de la promenade à 10h20 de l'arrêt Stelplaats à **Grimbergen**. Bus De Lijn R31 direction Verbrande Brug à la gare de Bruxelles Nord à 9h31 (Bockstael à 9h43, Stelplaats à 10h13). En raison des travaux à la gare de Bruxelles Nord, les bus De Lijn s'arrêtent juste à l'extérieur de la gare, en venant à pied de la place Rogier, c'est au bout de la rue du Progrès. **PN** au petit aérodrome de **Grimbergen**, café « 'T Vliegveld », environnement atypique. Possibilité de quitter au PN. Bus De Lijn 61 jusqu'à Vilvoorde et là, prendre De Lijn 820 jusqu'à UZ Brussel.

18 km – M – Béatrice VANDERELST (0499 39 10 98) Départ de Grez-Doiceau à 10h05 place communale (parking aisé). Bus Express E11 à Delta à 9h06, arrivée à la gare de Wavre à 9h28. A Wavre bus 23 vers Jodoigne à 9h39, arrivée à Grez à 10h01. Balade vers le Bercuit – Bonlez – Chaumont-Gistoux. **PN** au centre sportif à Chaumont-Gistoux

23 km – R – Christine HAUBURSIN (0484 59 96 51). Réunion à la gare de Bruxelles Luxembourg à 8h30. Départ en train à 8h42 (gare d'Etterbeek à 8h46) pour Ottignies où bus TEC 19 (D. 9h22) pour **Bousval**. Arrivée à 9h42. Bousval – Ways – Bois d'Hez – **Tangissart (PN)** – Bois de Ste Catherine – Bois de l'Ermitage - Villers-la-Ville. Retour en train à 16h18 (via Ottignies). Arrivée à Bruxelles Central à 17h22 (Bruxelles Luxembourg à 17h05). Attention : la pilote monte dans le train à la gare d'Etterbeek

- 11 12 km – L – Eddy BLOCKMANS** (0473 65 13 07) Départ de **Ninove** carrefour Léopoldlaan / Pollarebaan à 10h35. Bus De Lijn 128 : gare de Bruxelles Nord à 9h30, gare de l'Ouest 9h49, Dilbeek Stelplaats à 10h04, Ninove arrêt Pollarebaan à 10h30. **PN** à Kristoffelsport à **Pollare**, Possibilité de quitter au PN. Bus De Lijn 128, arrêt Pollarebaan à 25 minutes de marche par la route.
- 20 km – M – Rudi DE MOOR** (0469 25 43 23). Balade en ligne. Billet SNCB AR Testelt. Départ de la gare d'Aarschot à 10h20. Train en direction de Tongres : Bruxelles Midi à 9h44, Bruxelles Central à 9h49 et Bruxelles Nord à 9h55. Arrivée à Aarschot à 10h19. Retour au départ de la gare de Testelt. **PN** à 3270 Scherpenheuvel-Zichem, Mannenberg 75.
- 25 km – R – Béatrice HOUBART** (0474 28 54 80). Réunion à la gare de Bruxelles Nord à 8h30. Départ en train (direction Zottegem) à 8h41 (Bruxelles Central à 8h45, Bruxelles Midi à 8h53) pour **Viane-Moerbeke**. Arrivée à 9h31. Viane – Karkoolbos – Raspaillebos – **Domaine Provincial Gavers (PN)** – Galmaarden. Retour en train à 16h33 (ou 17h33). Arrivée à Bruxelles Nord à 17h21 (ou 18h18).
- 18 12 km – L – Raymond KEGELS** (0475 24 55 58) Départ à 10h15 de Meise, Sint Martinus kerk, arrêt De Lijn Boechstraat, (parking aisé). RV à la gare de Bruxelles Nord, station des bus De Lijn R50 à 9h27, arrivée à l'arrêt Boechstraat à 10h04, à 5 minutes à pied de Sint Martinus kerk. En raison des travaux à la gare de Bruxelles Nord, les bus De Lijn s'arrêtent juste à l'extérieur de la gare, en venant à pied de la place Rogier, c'est au bout de la rue du Progrès. **PN** café « Famex », Dries 100 à **Wemmel**. Possibilité de quitter au PN, arrêt Markt R40 ou R41. Balade en boucle dans le Pajottenland, passages bois et champs.
- 18 km – M – Richard DAVAL** (0477 42 07 69): Départ de l'arrêt Boitsfort gare du tram 8 à 10h (ch.de la Hulpe 195, 1170 Boitsfort). **PN** au manège Ariosa à Groenendael
- 25 km – S – Michèle GUESSE** (02 465 93 34 ou 0477 62 24 84). Réunion à la gare de Bruxelles Central à 8h40. Départ en train à 8h51 (Bruxelles Midi à 9h00) pour **Lillois**. Arrivée à 9h27. Lillois – Wauthier-Braine – **Braine-le-Château (PN)** – Oisquerqcq – Tubize. Retour en train à 16h14. Arrivée à Bruxelles Central à 16h37.
- 25 12 km – L – André JONAS** (0494 76 69 18) Départ de la gare de Jette à 10h30. (tram 19, bus 14 et 88) et à proximité, trams 51, 62 et 93, **PN** café « Fame'S Dijck » 34 Wemmel. Possibilité de quitter au PN.

SORTIES DES SAMEDIS DE DECEMBRE



Pour info :

Speedos – Robertine CLARK : robertine.clark[AT]cerclepegase.be

Butineurs – Marion SCHUBERTH: marion.schubert[AT]cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30.

Marches sportives circulaires d'environ 10 km. Allure de marche soutenue de 4 à 4,5 km/h

Marche des butineurs d'environ 6 à 7 km, également circulaire sauf mention contraire, parfois avec commentaires, allure plus modérée.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.



Suppression du bulletin papier à partir de janvier 2025. Ne tardez pas à communiquer votre adresse e-mail à Viviane MEYS ([secretariat1\[AT\]cerclepegase.be](mailto:secretariat1@cerclepegase.be)) pour recevoir votre bulletin par voie électronique

- 7 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à **Tervuren-Parc** (terminus du tram 44)

En alternative, **Guy CAILLOUX** (0497 27 24 81) propose une balade de butineurs au départ de l'arrêt « **Saint-Lambert** » des trams 7 et 19. Atomium et parc d'Osseghem. Arrivée de la balade à l'arrêt « **De Wand** » des trams 35, 7 et 19. ATTENTION : on ne revient pas à Saint-Lambert mais bien à **De Wand**

- 14 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à **Herrmann-Debroux** au coin de la rue J.Bassem (métro ligne 5, bus 41, tram 8)

En alternative, **Jacqueline THISSEN** (0478 22 83 23) propose une promenade de Butineurs en ligne au départ de la station de métro « **Beaulieu** ». Fin de la balade Place Dumont à **Stockel**

- 21 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à la **place Wiener** à 1170 Boitsfort, devant la maison communale (tram 8, bus 17 et 95, arrêt Wiener)

En alternative, **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) propose une promenade de Butineurs au départ du **terminus du tram 18** « Van Haelen » (carrefour chaussée d'Alseberg/chaussée d'Uccle).

- 28 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion devant le **Chalet de la Pede**, rue de Neerpede 575 à Anderlecht – parking aisé. Pour les participants qui viennent en tram, André sera au terminus du 81, Av. Marius Renard. Soyez au terminus au plus tard à 14h15, il y a encore 15 minutes à pied jusqu'au Chalet de la Pede

En alternative, **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) propose une balade de butineurs au départ de « **la Pergola** » (station De Wand trams 7, 35, 19, bus 83, 53 - à vérifier en cas de travaux



SORTIES DES DIMANCHES DE DECEMBRE

Pour info : Yves VERSCHOREN (0476 39 91 25) ou yvesl.verschoren@cerclepegase.be se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement pour toutes les randonnées.

En cas de **conditions météorologiques défavorables** (tempête canicule...), veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.

Veuillez **consulter le site la veille du jour de la randonnée** pour connaître les éventuels changements liés à des imprévus.

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

NB : **PNI** = pique-nique intégral



Suppression du bulletin papier à partir de janvier 2025. Ne tardez pas à communiquer votre adresse e-mail à Viviane MEYS (secretariat1@cerclepegase.be) pour recevoir votre bulletin par voie électronique

- 1^{er} 20 km – S – Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h). **Le Brabant Wallon de Gistoux à Florival.** RV à 8h30 à la station de métro Herrmann-Debroux pour prendre le bus TEC 543 à 8h51 à destination de Gistoux. Gistoux, les Bruyères, bois de Chaumont, bois de Bonlez, Bois de l'Étoile, panorama, **Grez-Doiceau (PN)**, bois de Beusaert, bois de Linsmeau, Gottechain, Bossut, Florival. Retour en train de Florival : ..h 15 via Ottignies ou ..h44 via Leuven.
- 8 17 km– M – André JONAS** (0494 76 69 18). **Randonnée circulaire en Forêt de Soignes.** Départ à 10h30 de la gare de Boitsfort à l'arrêt du tram 8 et retour à la place Wiener. **PN à Groenendaal** à l'Ariosa Horse's Club, Groenendaalsesteenweg 141.
- 15 15 km – S – Yves Verschoren** (0476 39 91 25 ou yves.verschoren@cerclepegase.be) **De Franchimont à Spa et son marché de Noël.** RV à la gare de Bruxelles Central à 8h40. Départ du train pour Verviers Central (dir. Eupen) à 9h01, arrivée à Verviers Central 10h20 et correspondance à 10h54 (temps de pause) pour Franchimont, arrivée à 11h13. Retour de Spa : ...h41, arrivée à Bruxelles Central : (+2)h55. Franchimont, Becco, **La Reid** (6 km et **PN** au bistrot Le Carat), Winamplanche, Vecqueterre, Spa. N.B : **Prévoir lampe de poche !**

- 22 17 km – M – Patrick MAERTEN** (0477 94 94 43) Départ à 10h10. **Le Brabant Flamand.** Départ à 9h35 de Schaliestraat, 2 à 1602 Vlezenbeek (parking face à la brasserie « De Merselborre »). Bus R42 De Lijn au départ du quai 9 à la gare de Bruxelles Midi à 9h04 et arrivée à l'arrêt Gemeenteplein - Vlezenbeek à 9h29'. **PN** au café « De Pajot », Donkerstraat, 26 à 1750 Gaasbeek, tél. : 02 532 47 70.
- 29 22 km – S – Laurent VAN CANEGHEM** (0477 43 02 83 ou laurent.vancaneghem[AT]gmail.com). **De Groenendaal à Boitsfort (Place Wiener).** RV à la gare de Bruxelles Central à 08h40. Train pour Ottignies à 8h52 (Bruxelles Nord à 8h57, Schuman à 9h05, Luxembourg à 9h08), arrivée à Groenendaal à 9h21.

ARTICLE(S) D'INTERET GENERAL

Les Trois Fontaines

Pourquoi « les Trois Fontaines » ? Parce que ce fond humide abrite une triple source (d'où le nom), un ruisseau et un étang. Il est caractérisé par des prairies humides, des marécages et des forêts inondées.

Et quel est celui des Pégaseux qui n'a pas déjà suivi les panneaux « Les trois Fontaines » en passant sous le bruyant viaduc de l'autoroute de Namur ? Il a certainement aperçu, entre les arbres, à droite du chemin, une bâtisse à l'aspect étrange, marquée par les vicissitudes du temps.

Ce petit castel est tout ce qui reste d'un pavillon de chasse. A l'époque de sa splendeur (vers les années 1400), ce pavillon de chasse construit en 1323 par Jean III, Duc de Brabant, était entouré de douves, pourvu d'un pont-levis et d'un robuste donjon. On y trouvait aussi probablement un petit



refuge. Le donjon devait permettre aux habitants de ces lieux perdus et peu sûrs de se protéger en cas d'attaque, tout comme les « tours des Sarrasins ». A partir de 1410, un « gruyer » (officier royal ou seigneurial des eaux et forêts, chargé de juger en 1^{ère} instance les délits commis dans les bois dont il a la garde) y élit domicile, avec pour

mission de surveiller ce terrain de chasse privilégié des ducs de Brabant. Ensuite, les Trois Fontaines ont servi de prison pour les braconniers pris en flagrant délit : une petite garnison de huit cavaliers et d'une vingtaine de soldats d'infanterie y assurait la surveillance de la forêt et la garde de la prison. En 1584, le donjon fut détruit par un incendie. Philippe II le fit reconstruire. L'actuel castel date également en grande partie de cette époque. Le dernier Warantmaître (c'est le titre que portait chez nous le gruyer) s'y installe en 1774. Joseph II supprime cette fonction en 1793. Le dernier propriétaire de la métairie installée, après l'occupation hollandaise, dans ce qui reste des Trois Fontaines vend le domaine à l'État en 1906.

Selon mes sources pour cet article, en 1992 le bâtiment était encore habité et on y organisait des expositions à propos des aspects historiques et écologiques de la Forêt de Soignes.

A cette même époque, de nouveaux dangers menaçaient le site : depuis l'aménagement du ring et des tunnels sous le carrefour Léonard, l'évacuation des eaux de ces surfaces asphaltées engendrait de nouveaux problèmes. En cas de fortes pluies, un torrent d'eau provenant de ces surfaces imperméables s'engouffre le long du Blankedelle et des Trois Fontaines pour rejoindre la Woluwe. La construction de bassins d'orage limite les risques d'inondation catastrophique mais pas celui de l'apport permanent de substances toxiques charriées par ces eaux en provenance de l'autoroute, ni celui de l'évacuation des eaux du quartier de l'avenue Schaller qui rejoignent les Trois Fontaines ... En 2006, ce grave problème n'était toujours pas résolu...

Agnès DE GOUY

CARNET NOIR



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de **Monique JAUMAIN**. Longtemps membre du Comité, elle y assurait avec compétence la mise en page, le tirage et l'étiquetage de notre bulletin mensuel. Tout récemment encore elle était toujours active aux activités du Cercle, notamment le mercredi.

Participant à leur chagrin, nous présentons à Christiane et à Didier, ses enfants, aux membres de sa famille et à ses amis nos vives condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

Lignes de conduite

lors de nos sorties avec Pégase

- **Responsabilité.** Le Cercle Pégase ASBL existe grâce à la participation d'organisateur·s bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques.
(voir <https://www.cerclepegase.be/cerclepegase.htm#responsabilite>)
- Lors des **PN ou autres pauses dans un établissement**, il est **OBLIGATOIRE** de commander une boisson ! Nous sommes heureux d'être accueillis dans ces lieux et devons respecter le commerce. Et, soyez sympas, ne sortez pas votre gourde du sac à dos.
- Les animaux ne sont pas admis.
- **Photos.** Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes.
- **Sécurité routière.** Trop souvent nous avons tendance à nous disperser et ainsi à nous mettre, tout comme les autres usagers de la route, en danger.
Petit rappel (sur base de code de la route relatifs aux piétons) :
 - Lorsque les randonneurs empruntent la chaussée, ils doivent se tenir le plus près possible du bord de celle-ci, tous du même côté (de préférence du côté gauche dans le sens de leur marche, sauf circonstances exceptionnelles). En tout cas, toujours suivre les directives du pilote.
 - Lorsque les randonneurs empruntent la piste cyclable, ils doivent céder le passage aux usagers de bicyclettes et de cyclomoteurs.
 - Les cyclistes doivent TOUJOURS rouler à droite, de préférence en file indienne.



CERCLE PEGASE asbl

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.

<https://www.cerclepegase.be>

SUIVEZ-NOUS



<https://www.facebook.com/cerclepegase>



<https://www.youtube.com/c/CerclepegaseBerandonnees>